PLAN DE TRAVAIL

ANNEE 2 (2026-2027)

Villes et régions unies pour la biodiversité :
Coalition des maires contre les économies illicites

Octobre 2026

GLOBAL INITIATIVE
AGAINST TRANSNATIONAL ORGANIZED CRIME

CIUDADES UNIDAS POR LA BIODIVERSIDAD
CITIES UNITED FOR BIODIVERSITY

1. OBJECTIF

Consolider et étendre le travail de la Coalition au cours de sa deuxième année, en suivant l'évolution des défis environnementaux par rapport à la référence, en renforçant les capacités et les échanges entre pairs, en élargissant le nombre de membres et en approfondissant le plaidoyer dans les espaces multilatéraux.

2. PÉRIODE

Octobre 2026 – Octobre 2027

3. LIGNES STRATÉGIQUES

Pour sa deuxième année de fonctionnement, le Plan d'action maintient les trois principales lignes de travail : identifier les dommages environnementaux causés par la criminalité organisée et les cas de réussite dans la lutte contre les économies illicites, promouvoir des actions de plaidoyer, et renforcer le fonctionnement interne et la durabilité de la Coalition.

Ligne stratégique 1. Identification des dommages environnementaux, renforcement des capacités et recensement des expériences

Objectif : Suivre l'évolution des défis environnementaux par rapport à la référence, renforcer les capacités et favoriser l'échange d'expériences réussies entre villes membres.

Activité	Résultat	Indicateur de résultat	Période	Responsable
1.1 Deuxième application du Self-Assessment Tool par les villes et régions membres, en conservant la méthodologie afin de permettre la comparaison avec la référence de l'Année 1.	Deuxième mesure comparable à la référence.	Nombre de villes appliquant l'outil ; rapport de la deuxième mesure.	Jan – Mar 2027	Villes et régions membres / Secrétariat technique GI-TOC
1.2 Analyse comparative et publication de l'évolution des défis environnementaux (Année 1 vs Année 2), avec tendances thématiques et régionales.	Rapport comparatif d'évolution.	Rapport comparatif publié et diffusé.	Mai 2027	Secrétariat technique GI-TOC
1.3 Première application de l'outil dans les villes et régions nouvellement intégrées.	Nouvelles villes avec diagnostic de référence.	Nombre de nouvelles villes appliquant l'outil.	Jan – Mar 2027	Nouvelles villes membres / Secrétariat technique
1.4 Organisation de 2 espaces virtuels de renforcement des capacités selon les tendances et thématiques prioritaires identifiées.	Capacités renforcées dans les domaines prioritaires.	Nombre de sessions de formation ; nombre de villes participantes.	Mai – Aoû 2027	Secrétariat technique GI-TOC / partenaires

1.5 Identification et systématisation des expériences/cas de réussite des villes et régions.	Répertoire d'expériences/cas de réussite partagés par les villes et régions.	Nombre d'expériences/cas documentés dans le répertoire.	Nov 2026 – Sep 2027	Secrétariat technique GI-TOC / villes membres

Ligne stratégique 2. Actions de plaidoyer dans les espaces multilatéraux

Objectif : Accroître la visibilité et le positionnement de la Coalition, en assurant le suivi de la Déclaration conjointe adoptée dans le cadre de la COP13 CNUCTO et en identifiant de nouvelles opportunités de plaidoyer.

Activité	Résultat	Indicateur de résultat	Période	Responsable
2.1 Mettre à jour la cartographie et la priorisation des espaces multilatéraux, en identifiant de nouvelles opportunités de plaidoyer.	Cartographie actualisée des opportunités de plaidoyer.	Nombre d'espaces priorisés.	Nov 2026 – Fév 2027	Membres de la Coalition et Secrétariat technique
2.2 Définir l'agenda de plaidoyer 2027.	Agenda de plaidoyer 2027 défini.	Agenda défini et priorisé.	Nov 2026 – Fév 2027	Membres de la Coalition et Secrétariat technique
2.3 Diffuser la Déclaration conjointe adoptée à Vienne auprès des acteurs clés.	Déclaration conjointe diffusée.	Nombre d'actions de diffusion.	Nov 2026 – Sep 2027	Secrétariat technique GI-TOC / Membres de la Coalition
2.4 Participer et promouvoir des actions de plaidoyer dans au moins trois espaces multilatéraux prioritaires.	Participation de la Coalition aux espaces multilatéraux.	Nombre d'actions de plaidoyer mises en œuvre.	Fév – Sep 2027	Membres de la Coalition et Secrétariat technique

Ligne stratégique 3. Fonctionnement interne et durabilité

Objectif : Garantir le fonctionnement et la gouvernance de la Coalition, élargir le nombre de membres et progresser vers sa durabilité.

Activité	Résultat	Indicateur de résultat	Période	Responsable
3.1 Tenir la Réunion annuelle de la Coalition en 2027.	Compte rendu de la réunion et priorités de	Nombre de réunions tenues dans l'année.	Oct 2027	Membres de la Coalition

	l'année suivante identifiées.			
3.2 Réunions trimestrielles de suivi du plan de travail avec la Présidence et la Vice-présidence de la Coalition.	Suivi périodique du plan de travail.	Nombre de réunions tenues et leurs comptes rendus.	Nov 2026 – Sep 2027	Secrétariat technique GI-TOC / Présidence et Vice-présidence
3.3 Élargir la couverture et la représentativité : intégrer de nouvelles villes et régions membres.	Nouvelles villes et régions intégrées.	Nombre de villes et régions membres.	Nov 2026 – Sep 2027	Membres de la Coalition et Secrétariat technique
3.4 Intégration des nouvelles villes et régions membres.	Nouvelles villes intégrées.	Nombre de sessions d'intégration réalisées.	Nov 2026 – Sep 2027	Secrétariat technique GI-TOC
3.5 Stratégie de durabilité financière et relations avec les donateurs et partenaires.	Stratégie de durabilité et nouveaux partenariats.	Nombre de partenariats et/ou de rapprochements avec des donateurs.	Nov 2026 – Sep 2027	Secrétariat technique GI-TOC / Présidence et Vice-présidence
3.6 Renforcer la communication et la visibilité de la Coalition (site web, supports, porte-parolat).	Présence en communication renforcée.	Nombre de produits de communication ; portée.	Nov 2026 – Sep 2027	Secrétariat technique GI-TOC / Présidence et Vice-présidence

4. MÉCANISMES DE SUIVI ET DE SURVEILLANCE DE LA COALITION

Le Secrétariat technique de la Coalition sera chargé de superviser la mise en œuvre des actions prévues dans le plan de travail, d'élaborer les comptes rendus des réunions virtuelles et présentielles, et de tenir un registre des initiatives de plaidoyer promues par les membres.

À cette fin, les mécanismes de suivi suivants seront mis en place :

- Rapport annuel, qui sera présenté en plénière et comprendra un aperçu général de la gestion de la Coalition, les progrès des indicateurs, les principaux défis rencontrés et une évaluation du fonctionnement interne.

5. CALENDRIER

Activité	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep
Ligne stratégique 1. Identification des dommages environnementaux, renforcement des capacités et échange d'expériences												
1.1 Deuxième application du Self-Assessment Tool par les villes et régions membres, en conservant la méthodologie afin de permettre la comparaison avec la référence de l'Année 1.				■	■	■						
1.2 Analyse comparative et publication de l'évolution des défis environnementaux (Année 1 vs Année 2), avec tendances thématiques et régionales.								■				
1.3 Première application de l'outil dans les villes et régions nouvellement intégrées.				■	■	■						
1.4 Organisation d'espaces virtuels de renforcement des capacités selon les tendances et thématiques prioritaires identifiées.								■	■	■	■	
1.5 Identification et systématisation des expériences/cas de réussite des villes et régions.		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Ligne stratégique 2. Actions de plaidoyer dans les espaces multilatéraux												
2.1 Mettre à jour la cartographie et la priorisation des espaces multilatéraux, en identifiant de nouvelles opportunités de plaidoyer.		■	■	■	■							
2.2 Définir l'agenda de plaidoyer 2027.		■	■	■	■							
2.3 Diffuser la Déclaration conjointe adoptée à Vienne auprès des acteurs clés.		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
2.4 Participer et promouvoir des actions de plaidoyer dans au moins trois espaces multilatéraux prioritaires.					■	■	■	■	■	■	■	■
Ligne stratégique 3. Fonctionnement interne et durabilité												
3.1 Tenir la Réunion annuelle de la Coalition en 2027.												■
3.2 Réunions trimestrielles de suivi du plan de travail avec la Présidence et la Vice-présidence.		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
3.3 Élargir la couverture et la représentativité : intégrer de nouvelles villes et régions membres.		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
3.4 Intégration des nouvelles villes et régions membres.		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
3.5 Stratégie de durabilité financière et relations avec les donateurs et partenaires.		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
3.6 Renforcer la communication et la visibilité de la Coalition (site web, supports, porte-parolat).		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■